

Commune de



La Lalheue

Bulletin Municipal Mois de mars-avril 2016 N° 386

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 15h00 à 17h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-lalheue.com/>

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016

(compte-rendu synthétique des délibérations)

Étaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absent ayant donné pouvoir : Alexandre CZECH à Marinette PUECH.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 22 février 2016.

Conformément à la loi NOTRe, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la commune est annexée au budget 2016 et au compte administratif de l'exercice 2015 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux (article L.2313-1 du CGCT). Ces notes sont téléchargeables sur le site Internet de la Commune : www.mairie-lalheue.com

1. Budget principal et annexe : vote des comptes administratifs 2015

Lecture est donnée des dépenses et recettes de l'année 2015 et des résultats au 31.12.2015 :

Budget principal :

Section fonctionnement (Budget prévisionnel : 355 445 euros) : Dépenses : 233 565.33 € Recettes : 265 124.08 €
+ Excédent reporté en recettes : 111 297.98 €

Section investissement (Budget prévisionnel : 75 614 euros) : Dépenses : 41 186.15 € Recettes : 9 751.52 €
+ Déficit 2014 reporté en dépenses : 2 842.05 €

Reste à réaliser au 31/12/2015 : 12 082.00 € en dépenses (Atelier municipal - réfection de la toiture et de l'électricité 7 350 €; Renouvellement de la vaisselle de la salle communale 332 €; Travaux de régénération 4 400 €) et 11 449 € en recettes (subventions pour l'aménagement voirie devant l'école du Quart Rameau et pour la réfection de la rue du Quart Rouge).

Budget assainissement :

Section fonctionnement (Budget prévisionnel : 55 155 euros) : Dépenses : 16 630.37 € Recettes : 23 914.07 €
+ Excédent reporté en recettes : 31 487.35 €

Section investissement (Budget prévisionnel : 27 747 euros) : Dépenses : 26 525.99 € Recettes : 13 167.01€
+ Excédent reporté en recettes : 14 579.32 €

Reste à réaliser au 31/12/2015 : 0.00 €

Sous la présidence de Mme PUECH, 2^{ème} adjointe (le Maire ayant quitté la séance et ne prenant pas part au vote), le Conseil approuve les comptes administratifs 2015, certifie qu'ils sont en conformité avec les écritures enregistrées par le receveur, constate la sincérité des restes à réaliser.

La séance est levée à 22h29.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

Étaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

1. Vote des taux d'imposition 2016 : Le Conseil décide de reconduire les taux d'imposition, à savoir : 10,93 % (taxe d'habitation) ; 10,20 % (taxe foncière sur les propriétés bâties) ; 38,18 % (taxe foncière sur les propriétés non bâties).

2. Budget principal et annexe : Affectation des résultats

*** Budget principal :**

Excédent de fonctionnement reporté : 107 947.05 €
Déficit d'investissement reporté : - 34 276.68 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 34 910.00 €
Restes à réaliser 2015 : - 633.00 €

*** Budget assainissement :**

Excédent de fonctionnement reporté : 38 771,05 €
Excédent d'investissement reporté : + 1 220.34 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 €
Restes à réaliser 2015 : 0.00 €

3. Budget principal : vote du budget primitif 2016

Le Conseil, après examen du projet de budget, vote les propositions nouvelles du budget primitif 2016 comme suit :

- Section fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 322 015 euros

- Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 92 189.00 euros

Dont restes à réaliser au 31 décembre 2014 : 12 082.00 € en dépenses et 11 449 € en recettes.

4. Budget annexe « assainissement » : vote du budget primitif 2016

Le Conseil, après examen du projet de budget, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2016 comme suit :

- Section fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 62 780.00 euros

- Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 19 894.00 euros

Dont restes à réaliser au 31 décembre 2015 : 0.00 €

En investissement, des crédits ont été affectés pour l'installation d'un tableau électrique à la station des Brenots.

La séance est levée à 21h40.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

SIVOS DU VAL DE GROSNE (PRE INSCRIPTION AVANT LE 30 AVRIL) :

Pré inscription en mairie des enfants nés en 2013 ou nouvellement arrivés sur la commune. Merci d'apporter votre livret de famille, le carnet de vaccination de l'enfant et un justificatif de domicile.

CAP PETITE ENFANCE : REUNIONS D'INFORMATION

L'IFAC organise deux réunions d'information les jeudis 26 mai et 23 juin à 17h30 à Chalon-sur-Saône.

ABONNEMENT TENNIS – SAISON 2016

La saison 2015 étant terminée, nous remercions les usagers de l'an dernier de bien vouloir rapporter en Mairie la clé qui est en leur possession. Si vous souhaitez renouveler votre abonnement pour l'année 2016, les nouvelles clés seront disponibles en mairie moyennant un coût de 38 € pour l'année ou 8 € par semaine.

COLLECTE DES PNEUS

La benne pneu arrive en



Déchèterie de SENNECEY LE GRAND

Du 18 avril au 30 avril 2016



ATTENTION
4 pneus par
famille maximum!



CONDITIONS DE DEPÔTS :

- Pneus de véhicules automobiles de particuliers, déjantés, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes, 4x4, tous terrain,...
- Pneus de véhicules 2 roues de particuliers, déjantés, provenant de motos, scooters, trials, cross, enduros,...

Les pneus suivants vous seront refusés :

- Pneus de véhicules légers provenant de professionnels
- Pneus de poids lourds
- Pneus de génie civil
- Pneus agraires (tracteurs ou autres)
- Pneus issus de l'ensilage (Les pneus usagers issus de l'ensilage sont de la responsabilité des agriculteurs qui les ont amassés)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

RAPPEL

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES !

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont interdits en dehors des horaires suivants :

Du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



VOS TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES !

Nous vous rappelons qu'il est important de **NE RIEN JETER DANS VOS TOILETTES** : ni lingettes désinfectantes, ni lingettes pour bébé, ni protections périodiques, ni déchets en tout genre (tissus, serpillères, cartons, etc.). Tous les déchets biodégradables sont également en cause car la dégradation n'a pas le temps de se réaliser avant les pompes. Régulièrement les agents municipaux et les élus doivent arrêter les pompes et retirer tous les détritres en tout genre. Nous faisons appel à tous et comptons sur vos efforts pour diminuer les interventions de nettoyage qui sont coûteuses et qui ne sont agréables pour personne.

TROUVAILLES : une clé avec un porte-clés en forme de guitare.

ETAT CIVIL 2016

Décès

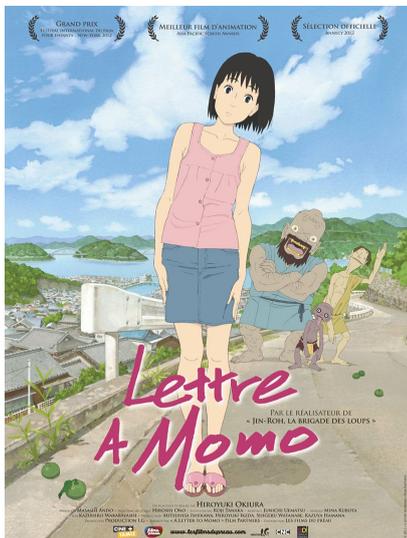
- 8 mars M. BECOUSSE René Jean (23/12/1926-08/03/2016)
Mme BECOUSSE et sa famille tiennent à remercier chaleureusement les habitants pour les marques d'affection et d'amitié que vous leur avez témoignées.
- 16 mars Mme LIMONET Marcelle Raymonde (née SANSA) (06/09/1922-16/03/2016)
La Commune remercie la famille pour son don généreux au profit du CCAS de Lalheue.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

CINEMA NUMERIQUE (salle des fêtes de Lalheue) :



Mercredi 13 avril

À 16H30

« **LETTRE A MOMO** »

FILM D'ANIMATION JAPONAIS DE HIROYUKI OKIURA

A 20H30

« **L'HERMINE** »

COMEDIE DRAMATIQUE

FILM FRANCAIS DE CHRISTIAN VINCENT
AVEC FABRICE LUCHINI ET EVA LALLIER



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE :

VENDREDI 29 AVRIL

A LA MARE DU BUISSON RONCIN

Animation organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

C'est coâ ces p'tites bêtes ?

Les amphibiens sont méconnus et pourtant si passionnants...

Pour les découvrir, rejoignez-nous à la **salle polyvalente de Lalheue à 20h00**, pour un diaporama ludique et illustré d'environ 1h.

Cette séance sera suivie par une **sortie de terrain au bord de la mare du Buisson Roncin** pour écouter et voir les amphibiens.

Durée de l'animation : 2h00

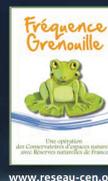
Animation gratuite (pour enfants et adultes)

Prévoir de bonnes chaussures ou des bottes, des vêtements chauds, et de pluie le cas échéant, ainsi qu'une lampe électrique (torche ou frontale).

**Préservons les zones humides
avec Fréquence Grenouille**

Du **1^{er} mars**
au **31 mai**
2016

Près de 500 animations
dans toute la France



Opération co-organisée par :



Avec le soutien de :



**Vendredi
29 avril**

20h00 - 22h00

**C'est coâ
ces p'tites bêtes?
à Lalheue**

Crapauds, grenouilles, tritons et salamandres sont de petits animaux discrets que l'on côtoie sans le savoir ! Pour les découvrir, rejoignez-nous le temps d'un diaporama en salle suivi d'une visite nocturne autour de la mare communale du Buisson-Roncin.

Animation en partenariat avec l'association Lalheue - Patrimoine Historique - Paysager & Grosne



RDV à la salle polyvalente de Lalheue

Informations et inscriptions auprès du
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne :
03 80 79 25 99 ou contact@cen-bourgogne.fr